



Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mars 2019

Procès-verbal

La réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la LFH débute à 19h30 dans les locaux de l'hôtel Park Inn, sous la présidence d'Yves HENET, Président de la LFH.

Le Président souhaite la bienvenue aux nombreux participants.

Avant de passer à l'ordre du jour proprement dit, Yves HENET se réjouit tout particulièrement du passage du cap des 25.000 membres affiliés à la Ligue Francophone de Hockey depuis le début de cette année 2019. Une jeune joueuse affiliée au club de Hannut, affiliée le 31 janvier dernier, est mise à l'honneur à cette occasion.

Le président en profite par ailleurs pour remercier les clubs des nombreux efforts qu'ils consentissent en vue d'améliorer la qualité de l'encadrement sur les terrains, que ce soit au niveau des entraîneurs, des coaches ou des arbitres. C'est, rappelons-le, l'une des priorités de la Ligue et les premiers résultats de ce travail se font aujourd'hui ressentir.

Quelques statistiques pour le démontrer :

Coach Academy

- a. Animateurs: 596 diplômés au 31.12.2018 (aujourd'hui 706 formés actuellement)
- b. Initiateurs: 120 diplômés au 31.12.2018 (aujourd'hui 130 formés et 65 en cours)
- c. Educateurs: 20 diplômés au 31.12.2018 (aujourd'hui 22 formés et 18 en cours)

Umpire Academy

- a. Club Umpire Coaches : 32 Club Umpires Coaches
- b. Club Umpires : 35 et 12 candidats en cours de formation.





Le Président passe ensuite aux points de l'ordre du jour :

1. Vérification des pouvoirs

Sont aujourd'hui présents ou valablement représentés : ... clubs représentant ... voix sur L'AG peut donc valablement délibérer et le quorum des 2/3 pour la modification du règlement d'ordre intérieur est largement atteint.

Administrateurs : Yves HENET (Président) – Marie BRASSEUR – Benoît DESPIEGELEER – Alexandra JASPAR – Michel MINET – Nancy PAUWELS – Patrick VAN DEN BERGHE

Secrétaire général : Dominique COULON

Clubs présents ou représentés :

Amicale Anderlecht – Argos – Ascalon – Brugelette – Chessy Enghien – Daring – Hannut – Huy – Ixelles – Jaguar Perwez – La Louvière – Langeveld – LARA – Linkebeek – Louvain-la-Neuve – Léopold – Lynx Ittre – Namur – Old Club Liège – Ombrage – Orée – Parc Auderghem – Polo d'Argenteuil – Primerose – Racing – Rasante – RIX – Uccle Sport – Waterloo Ducks – Wellington – White Star – Wolvendael.

Clubs absents ou excusés :

Arlon – BUHC – Embourg – Marche – La Sapinière – Sukkelweg – Tournai – Verviers – Vivier d'Oie – Zaid.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 juin 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 16 juin 2018 est approuvé sans commentaires particuliers.

3. Approbation des comptes 2018 et du budget 2019

Résultats 2018

Michel Minet, Administrateur et Trésorier, présente tout d'abord les résultats pour l'année 2018.



Les comptes sont présentés suivant le modèle de comptabilité annexé à l'Arrêté du Gouvernement du 17 novembre 2011 fixant le modèle de comptabilité des fédérations sportives.

Les comptes annuels présentent un **total de bilan de 890.872,74 EUR avec un bénéfice de l'exercice de 31.975,82 EUR. Nous vous proposons de reporter ce bénéfice.**

Le compte de résultat se décompose comme suit :

Produits	2.459.046
Charges	-2.427.070
Résultat	31.976

Nous avons enregistré une **croissance de 5% du nombre de membres** pour atteindre un **total de 24.924 membres au 31 décembre 2018.**

L'ensemble des **activités sportives sont en progression** tant au niveau des revenus que des dépenses.

Les **frais de fonctionnement sont stables** en ce compris, le lancement d'un nouveau site internet et d'un nouveau logiciel de programmation des matches.

Les **frais de personnel sont en hausse.** Une nouvelle organisation des activités de la Ligue et la **mise en œuvre d'un nouveau plan stratégique** avec un accent particulier sur l'accompagnement plus étroit des clubs dans leur développement quotidien a nécessité l'engagement de collaborateurs supplémentaires.

A l'issue de la saison 2017-2018, **la LFH a récompensé les clubs les plus avancés en termes de formation des cadres sportifs.** La Ligue a utilisé les réserves qu'elle avait constituées au cours des exercices précédents. Une **campagne de communication spécifique concernant la Coach Academy** a été lancée en septembre 2018. La ligue poursuivra son action à l'avenir.



La LFH insiste également sur le **développement du hockey** en fédération Wallonie-Bruxelles avec des projets financés en grande partie par la Ligue, tels que par exemple :

- Hockey2school
- Street Hockey
- Hockey4All
- Parahockey.

Par ailleurs, au cours de l'année 2018, la Ligue a organisé **plusieurs séminaires de formation** et réunions avec les dirigeants de clubs, en particulier dans le cadre de la **diffusion et de la communication du plan stratégique de la LFH**.

Plusieurs « Hockey Academy Day » ont ainsi été organisés dans le courant de l'année 2018, à l'occasion d'événements sportifs, tels que les finales des championnats ou des matches de nos équipes nationales. Il est indéniable que les récents résultats de nos équipes représentatives Messieurs et Dames contribuent à l'engouement et à la croissance de notre sport.

Rapport du réviseur aux comptes

Comme l'an dernier, il a été demandé aux réviseurs d'entreprises EY de procéder à un contrôle externe des comptes. Ce dernier s'est avéré positif également puisque **les réviseurs ont émis un rapport sans réserve** qui est joint en annexe du présent procès-verbal.

Approbation des comptes – Décharge aux administrateurs – Décharge aux réviseurs aux comptes

Les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité.

Concernant le poste « amendes », les membres insistent pour que la Ligue veille à une communication transparente et en amont, afin de permettre aux clubs de mieux anticiper les problèmes éventuels et d'y remédier, dans la mesure du possible.

Décharge est donnée également à l'unanimité d'une part, aux administrateurs et d'autre part, aux commissaires aux comptes.



Budget 2019

Le Trésorier présente ensuite le projet de budget 2019 qui, comme chaque année, est établi sur des bases prudentes, et d'autant plus qu'en 2019, des élections fédérales et régionales sont prévues et qu'elles pourraient avoir un impact sur le soutien de certains projets de la Ligue.

Les projets s'inscrivent dans **la continuité et le développement de notre sport et dans l'accompagnement de la croissance au niveau des clubs** : concrétisation des différents projets prévus dans le plan stratégique LFH :

- formation des encadrants
- formation des arbitres clubs
- trajet de formation des dirigeants de clubs
- projets éthiques.

Le budget 2019 (-15.127€) est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée générale.

4. Règlement d'ordre intérieur

Un changement de règlement est soumis à l'approbation des clubs membres et concerne une simplification de procédure en cas de désaffiliation : suppression de l'envoi par courrier recommandé en cas de transfert acté entre deux clubs (article 11.4 du règlement d'ordre intérieur de la LFH).

Par ailleurs, le Secrétaire général confirme que, désormais, la date-limite d'inscription des équipes sera postérieure à la fin de la période de désaffiliation. Ceci répond à une demande formulée par les clubs à plusieurs reprises dans le passé.

Après dépouillement des bulletins de vote, la proposition de modification du R.O.I. est adoptée à l'unanimité et sera donc d'application dès le mois de juin 2019.



5. Varia

A l'occasion de l'Assemblée générale, plusieurs projets ou informations importants doivent être communiqués et partagés avec les membres :

5.1. Compétition – Fédération 2.0.

Dans le cadre de la réflexion stratégique réalisée au niveau de l'ARBH il y a quelques mois, il a été constaté que la structure actuelle de fonctionnement avec les différents Comités et Commissions n'était plus idéale et ne répondait plus au cadre actuel de fonctionnement au niveau de la fédération (travail par projets, simplification et clarification des procédures...).

Corollairement à la croissance du hockey en général, la structure de la fédération se doit d'évoluer également afin de pouvoir répondre au mieux aux attentes des membres, aux projets qui vivent sur le terrain ou aux améliorations nécessaires. Le lien avec l'expérience du terrain ne peut évidemment pas être perdu, mais doit être organisé différemment.

Dans ce contexte, la compétition qui fait partie du cœur de cible du fonctionnement de la fédération doit recevoir toute l'attention nécessaire.

Les membres prennent connaissance de la nouvelle structure de fonctionnement qui a été proposée et validée par les différents Conseil d'administration. Elle implique la suppression des Comités et Commissions dans leur structure actuelle et leur remplacement par différentes Task Forces, coordonnées par un ou plusieurs membres du staff (nouvelle structure du staff compétition) et composées avec des représentants de clubs, administrateurs désireux de s'investir dans un projet en particulier. Un reporting devra être mis en place tant en interne qu'avec les différents Conseils d'administration en fonction des thématiques abordées.

Dans les semaines qui viennent, cette structure sera affinée et les adaptations réglementaires seront mises au vote lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire en juin 2019.



5.2. Labels Hockey Academy

Dans la foulée de structuration de la Hockey Academy ces derniers mois, il a paru intéressant de mieux valoriser les efforts consentis par les clubs au niveau de la formation que ce soit celle des encadrants sportifs (Coach Academy), des arbitres (Umpire Academy) ou encore des dirigeants de clubs (Club Manager Academy).

Dans ce cadre, un mécanisme et les principes de labellisation des clubs sont présentés, de telle sorte que les clubs puissent prochainement introduire leur candidature et, le cas échéant, recevoir un Label de bronze, d'argent ou d'or en fonction des critères retenus.

Dans un premier temps, les Labels sont prévus pour l'Umpire Academy et pour la Club Manager Academy et les critères d'octroi pour la Coach Academy seront très prochainement finalisés.

5.3. Hockey Academy Day du 7 avril 2019

L'invitation pour le prochain Hockey Academy Day prévu le 7 avril 2019 à l'occasion du premier match de la Hockey ProLeague en Belgique a été transmise aux clubs. Le programme de la journée est présenté aux participants.

5.4. Matériel Hockey 2 School

Les activités Hockey 2 School se développent bien : de nombreuses écoles sont réceptives au programme et plusieurs contacts ont été créés avec des clubs afin d'établir un lien entre eux et les écoles avoisinantes.

La demande de prêt de sticks Hockey 2 School explose ces derniers temps et devient aujourd'hui difficilement gérable au niveau de la Ligue.

Afin de mieux répondre à cette demande, les clubs vont très prochainement recevoir un mail leur proposant le matériel Hockey 2 School à prix très compétitif. Sur la base d'une facture d'achat chez Idema Sports (partenaire de la Ligue pour la distribution de ce matériel), la Ligue interviendra partiellement dans le prix d'achat de ce matériel.



5.5. Terrain Street Hockey

La LFH rappelle que le terrain de Street Hockey, appartenant à la LFH, est à la disposition des clubs qui souhaitent l'utiliser en vue de promouvoir leurs activités.

Nous sommes en effet persuadés que ce terrain pourra donner une nouvelle forme de visibilité à notre sport, par exemple lors d'une activité multisports, une fête de quartier, une braderie ou toute autre manifestation au cours de laquelle les clubs pourraient également être mis en avant.

La LFH intervient à hauteur de 50% dans les frais de location et d'installation.

Tous les points ayant été abordés, le Président clôt les débats à 20h00 et remercie les membres pour leur présence et participation actives.

Yves HENET
Président de l'asbl

Dominique COULON
Secrétaire général de l'asbl